



# **Togo : Les organisations de la société civile engagées dans la riposte contre la COVID-19**

Les Organisations de la société civile (OSC) togolaise jouent pleinement leur partition aux côtés du gouvernement dans la riposte contre la Covid-19 dans le pays. Constituées en une coalition, ces organisations ont dressé ce vendredi 26 juin à Lomé, le bilan de leurs activités.

Depuis sa constitution le 08 avril dernier, la plateforme avait en effet lancé un appel à toutes les ONG et les associations membres intervenant sur le territoire national de se mobiliser davantage et d'agir dans leurs zones d'intervention respectives pour la prévention et la protection contre la Covid-19.

Selon Komi Abitor, porte parole de la coalition et président de la Fédération des ONG du Togo (Fongto), les plus importantes actions menées en termes de mobilisation des acteurs sociaux contre la riposte concernent la distribution de 128.000 masques, 6.035 kits alimentaires, 12.000 dispositifs de lavage de mains et l'animation de 170 émissions radiophoniques et 30 émissions télévisées pour la sensibilisation des populations.

Les autres activités menées concernent le suivi et l'analyse des mesures prises par l'Etat, le plaidoyer auprès du gouvernement, l'élaboration d'un plan d'actions à l'endroit des partenaires, la réalisation d'un plaidoyer pour la prise en charge des cas de violence faites aux enfants durant la période de crise, une enquête de satisfaction du Programme NOVISSI et les mesures de préservation de l'emploi.

En ce qui concerne justement le programme de transferts monétaires Novissi, l'enquête menée auprès de 768 personnes dans le grand Lomé, les préfectures de Tchaoudjo et de la Kozah montre que la majorité des enquêtés déclarent n'avoir pas bénéficié du programme, soit 53,15 % contre 46,85 % des enquêtés qui estiment en avoir bénéficié. En outre, l'analyse des résultats révèle que dans les deux zones couvertes par le programme Novissi (Grand Lomé et Tchaoudjo), le nombre des bénéficiaires est faible. Les raisons évoquées sont relatives aux difficultés d'inscription, des professions non éligibles et l'absence de carte d'électeur.

En termes de recommandations, la Coalition des organisations de la société civile contre la COVID 19 au Togo demande à ce que la gouvernance de la riposte plus inclusive, le renforcement de la sensibilisation et l'intensification de la veille citoyenne pour le respect des mesures barrières, le prolongement du programme NOVISSI, et le renforcement de la communication autour de cette initiative.

Au sujet des mesures économiques et la préservation de l'emploi, ces OSC estiment qu'il faudra mieux et plus communiquer autour et veiller au respect strict des mesures prises par la BCEAO en faveur des entreprises, et mettre obligatoirement en quarantaine et sous surveillance aussi bien sécuritaire que sanitaire, toute personne venant d'un pays touché par la maladie.

Les responsables de la coalition au rang desquels, le Dr Serge Michel Kodom ont également saisi l'occasion pour expliquer la

nécessité de continuer par respecter les mesures barrières édictées par les autorités sanitaires pour briser la chaînes de propagation du virus.

**David S.**